

# La police à l'école, c'est fini en septembre !

**C'est une page d'histoire qui va se tourner dans les écoles : d'ici quelques mois, plus un seul policier fédéral ne se rendra dans les établissements scolaires pour initier les petits écoliers à des déplacements sécurisés, à pied ou à vélo sur les routes. Ni pour conseiller les futurs jeunes conducteurs, en rhéto, à une attitude prudente au volant. Les fédéraux assumaient ce service gratuitement depuis plus de 50 ans et la relève a vraiment du mal à s'organiser...**

En décembre dernier, le gouvernement Michel a annoncé sa volonté de ramener sur le terrain tous les services disponibles de la police fédérale. Le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA) a confirmé que cela concernait aussi les « Cellules éducation et prévention » (CEP) qui assurent depuis plus de 50 ans l'initiation et la sensibilisation à la sécurité routière dans nos écoles (que les plus anciens ont connu sous l'appellation Via Secura).

C'est le coup de bâton pour les policiers affectés à temps plein à ce service depuis des années.

## Les gentils policiers en uniforme dans les écoles, c'est fini !

*« Quatre policiers fédéraux à temps plein sont détachés dans chaque province pour assurer ce service », précise Luc Linotte, responsable de la cellule namuroise, qui se bat pour sauver ce service. « Mais depuis plusieurs mois, on ne remplace plus les départs naturels. »*

### UN SERVICE DÉJÀ CONDAMNÉ

Résultat : en dehors de Namur, où le cadre est complet, il reste deux policiers à la CEP de Luxembourg, deux en Hainaut, trois à Liège et un dans la partie francophone de Bruxelles. Et la moitié d'entre eux,

sachant que le service est condamné, a déjà postulé ailleurs.

« Nous ne savons plus remplir notre mission aujourd'hui », regrette Luc Linotte. « Et en septembre, plus un seul policier ne passera dans les écoles. On nous a demandé de ne plus prendre d'engagements après juin. » C'est la fin d'une époque et, surtout, d'un service. Car aucune solution ne semble envisageable : les policiers des CEP veulent impérativement rester dans le cadre de la police fédérale pour des questions de pension, de sûreté d'emploi... Ils rêvent toutefois que leurs salaires et leurs budgets de fonctionnement soient pris en charge par une autre administration. La Région wallonne, en l'occurrence.

Il y a une logique à cela parce que, depuis janvier 2015, la sécurité routière est régionalisée. Mais on imagine mal la Wallonie payer des CEP qui resteraient sous la res-

ponsabilité de la police fédérale. L'écho est identique chez Jambon : pas question pour le ministre de l'Intérieur de garder des policiers fédéraux qui seraient affectés à ces tâches, même s'ils sont payés par d'autres budgets. Logique, puisque c'est la ligne du gouvernement.

### PAS DE SOLUTION

Pourquoi alors ne pas les mettre à la charge des polices locales ? Impossible là encore, pour deux raisons, nous dit-on : les zones de police sont autonomes et elles manquent de moyens financiers. Et puis, les policiers fédéraux des CEP ne veulent pas non plus d'un rattachement aux zones de police. Les gentils policiers en uniforme dans les cours d'école, souriants, serviables et prêts à répondre à toutes les questions, ce sera donc bientôt du passé... ●

MICHEL ROYER

**Qui pour remplacer ?****« Il n'y a pas d'équivalent »**

Des discussions ont été engagées par Luc Linotte avec le ministre wallon de la Sécurité routière. Maxime Prévot (cdH) exclut l'idée de prendre en charge le salaire de policiers fédéraux mais souhaite maintenir la sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles.

Son idée ? Travailler avec des associations (Aper, Pro Velo...). Mais pour Luc Linotte, le service ne sera pas équivalent.

**IL FAUT PAYER LES ASSOCIATIONS**

« En tant que policiers », explique-t-il, « nous devons rester à la pointe de toutes les nouveautés en matière de circulation, y compris pour les vélos, les motos, les camions, les chevaux, mais aussi la signalisation. Nous devons répondre à toutes les questions. Ce ne sera jamais le cas des associations. Par ailleurs, en dehors de nos salaires et du matériel, tous les services que nous fournissons sont gratuits, alors que le travail des associations est rétribué : certaines associations, pourtant moins professionnelles, emploient deux fois plus de personnes que nous, payées par la Communauté française, pour voir nettement moins d'usagers par an que nous ! Pour avoir une idée des coûts, un Cep comme Namur coûte 250.000 euros par an (il y en a 5 en Wallonie + 1 francophone à Bruxelles) alors que les accidents de la route coûtent 6 milliards par an. » Le ministre, qui reverra les CEP le 11 mars, doit repenser tout le système, y compris le recyclage du matériel de pointe très coûteux, comme les voitures tonneaux utilisées exclusivement par les policiers des CEP. Et il doit garder à l'esprit que, si une police régionalisée voit le jour, il pourrait y rattacher l'activité des CEP. ●

M.R.

**Un travail colossal****125.000 usagers sensibilisés par an**

Plusieurs tâches incombaient jusqu'ici aux fédéraux des CEP.

**> Dans les écoles primaires**

Ils devaient rencontrer chaque année tous les enfants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés primaires pour les sensibiliser durant deux heures aux essentiels de la sécurité routière : soit en se rendant dans les classes ; soit lors de formation à l'occasion de l'un ou l'autre salon mais, dans ce cas, la sensibilisation durait quatre heures. Des parcours à vélo sont aussi organisés sur pistes privées, avant le départ pour des exercices en ville, en conditions réelles, avec les enfants les plus à l'aise.

**> Dans les écoles secondaires**

Des sensibilisations sont proposées aussi depuis une vingtaine d'années dans les écoles secondaires, à l'intention des rhétos, avec un coup de projecteur alcool et drogue, une simulation à la conduite, des témoignages de parents de victimes... Une approche vraiment utile pour de futurs jeunes conducteurs.

**> Dans les écoles techniques**

Les 4<sup>e</sup>s techniques faisaient l'objet d'une approche spéciale relative à la problématique des cycles trafiqués

Services aussi à la demande

**> Equitation, moto, engins agricoles, camions...**

Des formations spécifiques étaient proposées aussi à la ligue équestre pour les règles en matière de circulation à cheval, pareil pour la conduite de motos ou de camion ou des engins agricoles par les moins de 18 ans. Ou même des formations à

la conduite pour demandeurs d'emploi !

**> Services de secours**

Les CEP donnent aussi des formations pour les départs d'urgence à l'intention des jeunes policiers dans les zones locales, des pompiers ou des ambulanciers ainsi que des remises à niveau.

**> 3 x 20**

Des rencontres étaient aussi proposées aux 3 x 20 pour des remises à niveau à propos du code de la route et l'apprentissage de la conduite défensive.

**125.000 PERSONNES TOUCHÉES**

« Rien que pour Namur, nous rencontrons plus de 30.000 personnes par an et nous sommes à plus de 125.000 pour la partie francophone », assure Luc Linotte. ●

M.R.